

Lignes concierges



Le jeudi 20 juillet, la Direction de Paris 19 présentait aux représentants locaux des syndicats CFDT, SUD et FO ses nouvelles propositions afin de remettre à flots les lignes concierges qui, ces derniers temps, ont tendance à jouer les sous-marins ! De cette réunion, la CFDT porte un avis contrasté : détails et commentaires ci-après.

● Sauvé ?

Pour la CFDT, la création des lignes concierges est une bonne chose car elle permet de soulager la distri piétonne d'une charge de travail et participe de fait à l'amélioration des conditions de travail. **Mais il ne faudrait pas que l'amélioration constatée se fasse au détriment de quelques agents.**

Or, c'est le sentiment que nous avons aujourd'hui. Nous déplorons le manque de réactivité de la Direction pour apporter rapidement des solutions : les soupçons qui pèsent sur les agents des lignes de « se laisser couler » y seraient-ils pour quelque chose ?

● Sauvé !

6 semaines après la mise en place de la nouvelle organisation, la Direction de Paris 19 actionne la pompe à oxygène et propose une série de mesures pour redonner de l'air à des lignes qui s'enfoncent dramatiquement sous la ligne de flottaison.

D'autres mesures comme l'accompagnement des agents des lignes pour étudier les modalités de distribution sont proposées pour début septembre alors qu'elle pourrait se faire, selon nous, durant le mois d'août pour une mise en œuvre en septembre !

Sauvé : oui et pour l'instant parce que le trafic a beaucoup baissé cette semaine ! Mais il serait prématuré de considérer le problème comme réglé. On y verra plus clair en septembre.

● Les propositions

Les propositions de la Direction s'articulent autour de 3 axes :

- ✓ Transférer une certaine partie de la charge de travail des lignes sur la distri piétonne
- ✓ Créer une course de dégagement
- ✓ **Créer une nouvelle ligne (demande CFDT)**

● Mais faudra encore ramer !

(au moins jusqu'en septembre)

Report des lignes sur la piétonne :

- ✓ A vérifier que les facteurs concernés vont pouvoir absorber ce surplus de courrier : cela peut représenter jusqu'à 500 objets pour 4 PDI supplémentaires et concerne le plus souvent des parties 21 !
- ✓ Si c'est possible, OK ! Mais dans le cas contraire, nous invitons les agents à nous le signaler ainsi qu'à leur chef d'équipe. De cette manière, nous pourrions avoir une vision du bureau précise et jouer efficacement notre rôle de contre-pouvoir !



Création d'une course de dégagement :

C'est la proposition la plus critiquable. Cette course de dégagement effectuée en 2 temps (7h45 et 8h45) va permettre de soulager les autres lignes. **Mais elle ne distribuera aucun recommandé !**

Conséquence : l'intégralité des points de distribution pour les recommandés et objets suivis ainsi qu'un reliquat de courrier arrivé entre 7h45 et 9h30 sont maintenus sur les autres lignes ! Ce qui revient au bout du compte à recréer une 2nde tournée pour un certain nombre de points de distribution contrairement aux engagements de la Direction.

Création d'une nouvelle ligne : la 6906

Avec distribution du courrier ordinaire et objets spéciaux. C'est la seule note véritablement positive des mesures énoncées par la Direction. Encore que nous la considérons comme une demi-mesure puisqu'elle ne commence sa course qu'à partir de 10h30. Nous continuons à revendiquer la création d'une ligne complète et à part entière !

● La CFDT demande que :

- ✓ Le nombre des recommandés soit limité à 25 en semaine et pas de distribution de LR le samedi parce que les concierges ferment entre 11 heures et 11h30.
- ✓ Le plan de tri de Gonesse soit encore amélioré : 250 FD par ligne en moyenne constatées la semaine dernière !
- ✓ Les réex soient affichées sur les panneaux au-dessus du casier comme sur les quartiers.
- ✓ Les accompagnements soient effectués en août. Cela donnera une idée assez précise des modalités de distribution qu'il faudra nécessairement pondérer des aléas de la circulation !

● Et la compensation ?

La CFDT et SUD ont obtenu que 2 RC soient versés aux agents des lignes. Mais cela ne représente pas, pour nous, un solde de tout compte : les mois d'août et de septembre devront également être pris en compte dans le cas où l'application des nouvelles mesures prises par la Direction à compter de cette semaine ne produiraient pas les effets escomptés !

Avec Vous, Pour Vous, la CFDT !